

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

Séance du 16 décembre 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16 décembre 2016 sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire.

Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

I – SCHEMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE – DÉSIGNATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES (TITULAIRE ET SUPPLÉANT)

Mme Françoise DE CHACATON est élue à l'unanimité déléguée titulaire et M. Hervé BAUDOIN délégué suppléant.

II – VENTE DE TERRAINS À LA ZONE D'ACTIVITÉS

Le Conseil municipal décide de vendre au prix de 1€ Hors Taxes le m² :

- une parcelle de 2 128 m² à M. Guy CONTOUX,
- une parcelle de 896 m² à M. Claude BEAUMONT,

en extension des terrains dont ils sont propriétaires.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer tous les documents afférents à ces cessions.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer un compromis de vente avec M. Jean Pierre FAURON pour une parcelle de 2 213 m² au prix de 1 € Hors Taxes le m².

QUESTIONS DIVERSES

Vente des tables abîmées de la salle Henri Baron

M. le Maire indique que les nouvelles tables ont été livrées à la salle Henri Baron pour remplacer les plus abîmées. Il propose de vendre les tables mises au rebut.

A l'unanimité, le Conseil municipal fixe le prix de vente des anciennes tables de la salle Henri Baron à 10 € l'unité.

La séance est levée à 20h20

Le 22 décembre 2016

Le Maire,
Lucien GONNOT

